

## A l'attention de M Yahiaoui (DASCO)

Copie à M. Serre, Inspecteur d'Académie  
Copie à Mme Rolgen, mairie du XVème  
Copie à M Martins, chargé des sports à la mairie de Paris  
Copie à M Loriau, chargé des sports à la mairie du XVème  
Copie à Mme Pierotti, CPD EPS  
Copie à Mme Cauly-Monier, Directrice de l'école 27 Olivier de Serres

Paris, le 21 Septembre 2018,

Monsieur,

Représentants des parents d'élèves de l'école élémentaire 27 rue olivier de Serres, nous nous adressons aujourd'hui à vous car nous sommes en colère.

Nous avons appris le jeudi 6 septembre que nos enfants des trois classes de CP de notre école n'iraient pas à la piscine sur le temps scolaire, par manque de créneaux de nage.

Autrement dit, les parents ont appris à la rentrée qu'un enseignement obligatoire ("La natation scolaire fait partie intégrante des programmes d'enseignement de l'école. Elle est donc assortie d'un caractère obligatoire") était supprimé. Lors de la réunion de pré-rentrée en juin, l'apprentissage de la natation était pourtant annoncé, son caractère obligatoire souligné. Des parents avaient d'ailleurs déjà acheté et étiqueté le matériel. Comment expliquez-vous qu'une telle décision n'ait été annoncée qu'à la rentrée et seulement lors de la réunion parents-enseignants?

Si nos informations sont exactes, le créneau des CPs a été supprimé pour préserver celui des CM2. Nous avons pris connaissance du Plan nager à Paris et de l'accent donné à l'enseignement de la natation pour les CM1 et CM2 afin d'obtenir un meilleur taux de nageurs à l'entrée en 6è. Cependant, si ce système de rattrapage a été mis en place, vous n'êtes pas sans ignorer que l'Education nationale donne la priorité à l'apprentissage de la natation en cycle 2. Supprimer la natation en CP ôte une année d'apprentissage aux élèves et risque de se répercuter sur leur niveau en fin de CM2, nous ne comprenons donc pas la logique de cette mesure. Les parents de CP de l'an dernier ont témoigné des progrès réalisés pendant l'année par leur enfant, souvent à leur plus grand étonnement, preuve que l'apprentissage en CP porte ses fruits.

L'actualité de l'été et la forte hausse du nombre de noyades donne en outre malheureusement à cette suppression un caractère alarmant et contribue sans doute à l'inquiétude et à la colère des parents. Les propos de notre nouvelle ministre des Sports ne font qu'insister sur l'importance de cet apprentissage dès le plus jeune âge : comment alors justifiez-vous une telle décision?

L'école élémentaire Olivier de Serres est enfin une école où la mixité est importante et cette mesure risque de pénaliser encore les plus défavorisés. Nous comprenons qu'il faille partager les créneaux mais nous souhaiterions vérifier que toutes les solutions ont été envisagées, que la priorité aux créneaux scolaires est bien réelle dans les piscines de la circonscription et que l'équité entre tous est bien respectée.

Ainsi, notre école bénéficie seulement de **2 créneaux** pour **13 classes** ! L'école voisine dispose de 2 créneaux pour 5 classes !

Nous vivons cette décision comme une injustice et nous vous demandons de rétablir une situation acceptable pour tous.

L'équipe FCPE de l'école élémentaire Olivier de Serres